



SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS

Le président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes,  
Président de droit du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours  
des Alpes-Maritimes

ARRETE SDIS N° 21 003 2

**Portant inscription sur liste d'habilitation départementale des Médecins Sapeurs- Pompiers habilités à prononcer l'aptitude médicale aux fonctions de Sapeur-Pompier.**

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1424-1 et suivant ;
- **VU** l'arrêté du 6 Mai 2000 modifié fixant les conditions d'aptitude médicale des Sapeurs-Pompiers Professionnels et Sapeurs- Pompiers Volontaires et les conditions d'exercice de la Médecine Professionnelle et préventive au sein des Services d'Incendie et de Secours ;
- **CONSIDERANT** l'expérience professionnelle acquise en ce qui concerne la détermination de l'aptitude médicale des Sapeurs-Pompiers ;
- **VU** l'avis favorable formulé par Monsieur le Médecin-Chef ;
- **SUR Proposition** de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste départementale des Médecins Sapeurs-Pompiers habilités à prononcer l'aptitude médicale aux fonctions de Sapeur- Pompier est établie comme suit :

AIRAUDI	Pierre	Lieutenant-Colonel
ALAUX- DHENIN	Virginie	Lieutenant-Colonel
BARRIER	Gilles	Lieutenant-Colonel
BOUCHER	Laurent	Commandant
BOURGAREL	Philippe	Lieutenant-Colonel
BROUSSARD / LUENGO	Nathalie	Lieutenant-Colonel
CABANE	Jean- Pierre	Commandant
CORCOSTEGUI	Maria	Capitaine
DI VINCENZO	Dominique	Commandant
LANTELME	Sandra	Lieutenant-Colonel

TOUTE CORRESPONDANCE DEVRA ETRE ADRESSEE IMPERSONNELLEMENT A

"M. LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS"  
140, Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny - B.P. N°99 - 06271 Villeneuve Loubet Cedex  
Tél. : 04 93 22 76 00 Télécopie : 04 93 22 92 79

LANOUX	Thomas	Capitaine
LEONETTI	Jean-Christophe	Commandant
MATTEI	Véronique	Lieutenant-Colonel
MAY	Wanda	Lieutenant
POIRET	Alain	Commandant
POUGET	François	Colonel
REAU	Eric	Commandant
RIELLO	Christian	Lieutenant-Colonel
SANCHEZ	Michèle	Lieutenant-Colonel
STEVE	Jean- Marie	Colonel
VANDERBEEKEN	Gregory	Capitaine
VANDOMME	Virginie	Lieutenant-Colonel
ZITOUNI	Leila	Capitaine

**Article 2 :** La liste départementale des Médecins Sapeurs-Pompiers habilités à prononcer l'aptitude médicale aux fonctions de Sapeur- Pompier est mise à jour annuellement.

**Article 3:** Monsieur le président du conseil d'administration et Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes.

Fait à Villeneuve-Loubet, le - 7 JAN, 2021

Pour le président et par délégation,  
Le directeur départemental des services d'incendie  
et de secours des Alpes-Maritimes,

Contrôleur général René DIES

*Le président du conseil départemental,  
Président de droit du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours  
des Alpes-Maritimes,*